

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 31 août 2015, à 16H00 à l'Hôtel-de-Ville.

AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'avis de renonciation au mode de signification prévu par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), l'avis spécial de convocation a été transmis par courriel à chacun des membres du conseil, le 28 août 2015.

Présences

Monsieur Denis Racine, maire
Monsieur Mario Émond, conseiller
Madame Hélène D. Michaud, conseillère
Monsieur François Garon, conseiller

Absence motivée

Monsieur André Métivier, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et M. Denis Racine, maire, annonce que la séance est ouverte.

Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière et 8 personnes.

1. Ouverture

Monsieur Denis Racine, maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Denis Racine, maire, fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - Ouverture**
 - 2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 3 - Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
 - 4. Avis de motion**
 - 4.1 Projet de Règlement ordonnant la préparation de plans et devis préliminaires pour la construction d'un réseau collecteur d'égout et décrétant à ces fins un emprunt de 200 000\$
 - 4.2 Projet de règlement rendant obligatoire l'ajout d'un système tertiaire de désinfection et de déphosphatation lors de la construction de certains types de système de traitement des eaux usées
 - 5. Résolutions**
 - 5.1 Appel d'offres plan et devis HM-2015-001 – Réseau collecteur d'égout
 - 5.2 Octroi de contrat TDJ-2015-010 à l'entreprise G.L. électricien pour l'acquisition et le branchement de luminaires sur le parc adjacent à l'Hôtel de Ville
 - 5.3 Réponse de la Ville au document distribué par le comité citoyen pour une autre solution
 - 6 - Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés**
 - 7 - Clôture de la séance**
 - 8 - Levée de la séance**
-

15-08-210

II EST PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Quelques questions sont posées et répondues.

4. AVIS DE MOTION

4.1 Projet de Règlement ordonnant la préparation de plans et devis préliminaires pour la construction d'un réseau collecteur d'égout et décrétant à ces fins un emprunt de 200 000\$

Avis de motion est par les présentes donné par moi, Hélène D. Michaud, conseillère, à l'effet qu'au cours d'une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire du Conseil de Ville, un projet de règlement sera soumis, lequel aura pour objet :

D'ordonner la préparation de plans et devis préliminaires pour la construction d'un réseau collecteur d'égout et décrétant à ces fins un emprunt de 200 000 \$.

Fait ce 31^e jour du mois d'août 2015

4.2 Projet de règlement rendant obligatoire l'ajout d'un système tertiaire de désinfection et de déphosphatation lors de la construction de certains types de systèmes de traitement des eaux usées

Avis de motion est par les présentes donné par moi, Mario Émond, conseiller, à l'effet qu'au cours d'une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire du Conseil de Ville, un projet de règlement sera soumis, lequel aura pour objet :

De rendre obligatoire l'ajout d'un système tertiaire de désinfection et de déphosphatation lors de la construction de certains types de systèmes de traitement des eaux usées.

Fait ce 31^e jour du mois d'août 2015

5. RÉSOLUTIONS

5.1 Appel d'offres plan et devis HM-2015-001 – Réseau collecteur d'égout

ATTENDU QUE les articles 573.1.0.1.1 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à la préparation de l'appel d'offres concernant la préparation des plans et devis du réseau collecteur d'égout;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

15-08-211

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la préparation de l'appel d'offres plans et devis HM-2015-001 (réseau collecteur d'égout) et d'approuver le système d'évaluation et de pondération des offres joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

ET D'AUTORISER la formation d'un comité de sélection composé de trois personnes autres que les membres du Conseil, afin d'analyser les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres HM-2015-001.

5.2 Octroi de contrat TDJ-2015-010 à l'entreprise G.L. électricien pour l'acquisition et le branchement de luminaires sur le parc adjacent à l'Hôtel de Ville

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

15-08-212

QUE le conseil municipal octroie un contrat à l'entrepreneur électricien G. L. inc. pour la fourniture et le branchement de quatre luminaires GC1-20F complet avec puissance de 8 pieds pour l'éclairage du parc et ce, pour la somme de 4 500 \$ plus les taxes applicables (les frais d'Hydro-Québec sont exclus);

QUE l'offre de service déposée ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat.

QUE les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire 371-4121 – Immobilisations – aménagement parc urbain.

5.3 Réponse de la Ville au document distribué par le comité citoyen pour une autre solution

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Sergent désire procéder à la construction d'un réseau d'égout collecteur afin notamment de remplacer les actuelles installations septiques individuelles dont la très grande majorité a plus de 35 ans et améliorer la santé du lac Sergent en captant les coliformes fécaux et totaux, le phosphore, le nitrate et l'azote provenant du traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE ce projet fait partie des orientations importantes et prioritaires de la Ville de Lac-Sergent;

ATTENDU QUE la Ville a tenu de nombreuses réunions avec les citoyens pour leur expliquer le projet;

ATTENDU QUE la Ville souhaite que les citoyens qui seront éventuellement appelés à voter par référendum sur le règlement d'emprunt concernant ce projet disposent de la meilleure information possible et disponible;

ATTENDU QU'un Comité de soutien pour une autre solution a procédé récemment auprès des citoyens à la distribution d'un bulletin d'information;

ATTENDU QUE ce bulletin contient de nombreuses erreurs, inexactitudes, approximations qui peuvent devenir source de confusion et de désinformation des citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

15-08-213

QUE le Conseil municipal réitère que le projet d'égout collecteur fait partie des orientations importantes et prioritaires de la Ville de Lac-Sergent;

QUE la Ville de Lac-Sergent poursuive la transmission d'informations aux citoyens par divers moyens, en vue de présenter son projet d'égout collecteur et à cette fin, répond au bulletin d'informations dudit Comité.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS

Quelques questions sont posées et répondues.

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Denis Racine, maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

15-08-214

QUE la séance soit levée à 16H15.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses décrites à l'intérieur de ces résolutions sont projetées par le conseil municipal.

Josée Brouillette, secrétaire-trésorière

Denis Racine
Maire

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière